

MISES À L'ABRI À DUNKERQUE : **Info communiquée par le Carrefour des Solidarités.**

pour compléter les premières informations sur le dispositif urgence mis en place par l'Etat pour les familles exilées -> gymnase du Fort Louis :

Il sera prolongé jusqu'au **24 janvier**

L'accueil dans les gymnases se fait à partir de 17h, fermeture du gymnase à 9h.

Pour rappel une maraude de l'AFEJI se trouvera sur site, avec un car à disposition pour se rendre au gymnase, vers 15h. Le départ du car se fait vers 16h pour arriver à l'heure d'ouverture du gymnase et permettre aux familles de se mettre à l'abri en toute sécurité.

DÉMANTÈLEMENTS DU JOUR À CALAIS : Info HRO.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 9 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 5 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'au moins un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 13 et 14 h 10, les habitants d'au moins 5 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre ville :

un périmètre est établi,

Au moins 9 personnes déplacées avec trois tentes.

* Pont Mollien,

au moins 30 personnes expulsées, avec 7 tentes,

présence d'un CRS avec LBD.

Aucune saisie constatée.

- Marck,

un périmètre est établi, le HRO est escorté dehors.

26 personnes déplacées avec 2 tentes.

Aucune saisie constatée.

- Rue de Judée :

un périmètre est établi avec 4 CRS.

Présence de forces de l'ordre sur les deux camps.

Au moins 7 personnes expulsées dont trois auto expulsions.

Aucune saisie constatée.

La commissaire adjointe dit qu'il s'agit d'une évacuation sur la base du flagrant délit sur décision du Procureur.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au +336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.